

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 15 novembre 2021

OBJET :

**Convention de servitudes de passage entre
la commune et la société DAN IMMOBILIER**

Rapporteur : M. ROSSIGNON

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la réalisation d'un accès de la copropriété sise 10 rue André Ampère sur la rue Edouard Branly à Essey-lès-Nancy, la société DAN IMMOBILIER doit aménager à ses frais un passage de 4 mètres, sur la parcelle AW 581 appartenant à la commune d'Essey-lès-Nancy et consentir une servitude de passage pour le compte des propriétaires du fonds dominant.

La réalisation de cet accès devra être conforme aux prescriptions suivantes de la métropole du Grand Nancy, gestionnaire de voirie :

- les bordures doivent être de type T2 sur fondation béton de chaque côté parallèlement à l'axe de sortie,
- les bordures doivent être de type T2 à 2 cm de vue afin d'assurer la continuité de l'écoulement des eaux de surface de la rue Edouard Branly à la place des bordures existantes démontées avec création d'un bateau,
- le revêtement de surface doit être en béton bitumineux semi grenu 0/10 coulé en place à chaud sur fond de forme en calcaire 0/31,5 sur 0,30 m d'épaisseur.

C'est pourquoi, la société DAN IMMOBILIER, représentant des propriétaires du fonds dominant, propose à la commune la convention de servitudes de passage annexée à la présente.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la Commission élargie « Urbanisme opérationnel et patrimoine et Transition écologique », réunie le 3 novembre 2021, il est proposé au Conseil municipal de :

- approuver les termes de la convention de servitudes de passage entre la commune d'Essey-lès-Nancy et la société DAN IMMOBILIER relative à la réalisation d'un accès à ses frais de la copropriété sise 10 rue André Ampère sur la rue Edouard Branly à Essey-lès-Nancy sur la parcelle AW 581,
- autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DELIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 18 novembre 2021.

Extrait conforme

Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	05 novembre 2021
- Convocation distribuée le :	05 novembre 2021
- Affichage du compte-rendu le :	19 novembre 2021
- Affichage du procès-verbal le :	17 décembre 2021

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME MALARY, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME CREUSOT à MME CADET
- MMEDROUVILLE à MME LOZINGUEZ
- MME MENZRI à MME HOUSSIN
- M HOFFER à MME MALARY

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. Jacky THOUVENIN

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire